

Nations Unies
**ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE**
QUARANTE-DEUXIÈME SESSION



PREMIERE COMMISSION
56e séance
tenue le
mercredi 25 novembre 1987
à 10 heures
New York

*Documents officiels**

COMPTE RENDU STENOGRAPHIQUE DE LA 56e SEANCE

Président : M. BAGBENI ADEITO NZENGEYA (Zaïre)

SOMMAIRE

DEBAT GENERAL SUR LES POINTS DE L'ORDRE DU JOUR CONCERNANT LA SECURITE INTERNATIONALE, EXAMEN DES PROJETS DE RESOLUTION S'Y RAPPORTANT ET DECISIONS A PRENDRE A LEUR SUJET (suite)

*Le présent compte rendu est sujet à rectifications. Celles-ci doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées, dans un délai d'une semaine à compter de la date de publication, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, bureau DC2-750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

Les rectifications seront publiées après la clôture de la session, dans un fascicule distinct pour chaque commission.

Distr. GÉNÉRALE
A/C.1/42/PV.56
21 décembre 1987

FRANCAIS

La séance est ouverte à 10 h 45.

POINTS 71, 72 ET 73 DE L'ORDRE DU JOUR (suite)

DEBAT GENERAL SUR LES POINTS DE L'ORDRE DU JOUR CONCERNANT LA SECURITE INTERNATIONALE, EXAMEN DES PROJETS DE RESOLUTION S'Y RAPPORTANT ET DECISIONS A PRENDRE A LEUR SUJET

Le PRESIDENT : Je donne la parole au représentant de la Yougoslavie qui va présenter le projet de résolution A/C.1/42/L.92.

M. KALUDJEROVIC (Yougoslavie) (interprétation de l'anglais) : J'ai l'honneur de présenter le projet de résolution A/C.1/42/L.92 que les Etats Membres suivants ont parrainé : Algérie, Bangladesh, Congo, Egypte, Inde, Indonésie, Madagascar, Mali, Nigéria, Pakistan, Roumanie, Sénégal, Sri Lanka, Soudan, Tunisie, Ouganda et Yougoslavie.

Partant du fait que la session actuelle de l'Assemblée générale se déroule dans une atmosphère un peu plus favorable, convaincus également qu'il convient de faire tous les efforts pour promouvoir la sécurité internationale, les auteurs de ce projet rappellent encore une fois les principes qu'il convient de respecter pour assurer une paix et une sécurité durables. Ce faisant, ils avaient à l'esprit les relations internationales contemporaines, qui restent marquées par la course aux armements, les divisions de bloc, le maintien des anciennes formes de domination et les tentatives d'en imposer de nouvelles, ainsi que la détérioration continue des relations internationales, comme le prouve l'écart grandissant entre pays développés et pays en développement. Cette situation n'est pas exempte d'efforts destinés à ralentir les négociations multilatérales, notamment au sein du système des Nations Unies.

Les auteurs du projet de résolution estiment que le maintien de la paix et de la sécurité, la garantie du développement et du désarmement, constituent une tâche d'une importance inégalée dans le monde interdépendant d'aujourd'hui et les Nations Unies, en poursuivant cette tâche, devraient conserver leur place et jouer leur rôle capital. Aujourd'hui, nous sommes chargés d'un travail essentiel : renforcer ce rôle et cette importance des Nations Unies en tant que centre unique de coopération internationale visant à réaliser les objectifs inclus dans la Charte des Nations Unies, et dans la Déclaration sur le renforcement de la sécurité internationale.

En conclusion, je voudrais dire que les auteurs espèrent sincèrement que le projet de résolution recevra le plus large soutien possible des membres de la Première Commission.

M. YU Mengjia (Chine) (interprétation du chinois) : Le monde reste troublé, des guerres et des conflits éclatent souvent, la paix et la sécurité internationales continuent d'être un sujet de préoccupation essentiel pour les peuples de tous les pays. De nombreux points de l'ordre du jour à l'examen aux Nations Unies se rapportent toujours à cette question centrale. Il y a donc là une tâche importante pour la communauté internationale, qui se doit de rechercher les sources des maux pour trouver les moyens efficaces d'y porter remède en tenant compte de ces circonstances. Il serait très utile que nos débats actuels nous permettent d'arriver à mieux comprendre cette question.

M. Yu Mengjia (Chine)

Les Etats-Unis et l'Union soviétique ont conclu récemment un accord de principe sur le démantèlement de tous leurs missiles à portée moyenne et à portée plus courte dans le monde entier, accomplissant ainsi certains progrès dans leurs négociations de désarmement. Après de nombreuses années de tension, une certaine détente apparaît dans les relations Est-Ouest. Dans l'intervalle, de nouveaux progrès ont été faits en vue d'arriver à un règlement politique des conflits régionaux. Nous nous en félicitons. Toutefois, nous ne devons pas oublier que les facteurs fondamentaux responsables de tensions et de troubles dans le monde n'ont pas été éliminés. La course aux armements se poursuit. Aucun des foyers de tension qui existent depuis longtemps n'a disparu.

Comme nous le savons tous, le régime sud-africain s'accroche obstinément à sa politique d'apartheid, prolonge son occupation illégale de la Namibie, lance sans cesse de nouvelles invasions et perpète des actes de harcèlement à l'encontre des pays voisins pour tenter d'empêcher un règlement de l'impasse dans laquelle l'Afrique australe se trouve depuis longtemps. Au Moyen-Orient, Israël occupe toujours de vastes étendues de territoires arabes et suscite constamment des conflits. La situation dans le Golfe est devenue encore plus explosive. Les souffrances et les humiliations du peuple kampuchéen se poursuivent, tandis que l'occupation militaire étrangère de ce pays continue. Quant à l'Afghanistan, il reste une zone de combat troublée, car la superpuissance ne montre aucun désir véritable de retirer ses troupes. Le processus de paix en Amérique centrale marque une évolution encourageante, mais l'ingérence extérieure le menace encore. Ce sont là les réalités du monde d'aujourd'hui qui exigent des efforts acharnés de la part de la communauté mondiale si elle doit assurer la sécurité internationale.

La situation internationale turbulente a de nombreuses causes. Selon nous, toutefois, les causes principales de la tension internationale résident dans le fait que les deux superpuissances poursuivent toujours leur course aux armements et que certains pays refusent d'appliquer les résolutions pertinentes des Nations Unies et s'entêtent dans leur politique d'agression et d'expansion au mépris des buts et principes de la Charte des Nations Unies et des normes fondamentales régissant les relations internationales. En outre, la détérioration de la situation économique mondiale et le fossé qui ne cesse de s'élargir entre le Nord et le Sud ont également une sérieuse influence sur la sécurité internationale.

M. Yu Menqjia (Chine)

A la lumière de notre analyse des principales menaces à la sécurité internationale, nous pensons que, pour maintenir la paix et la sécurité internationales, il conviendrait de prendre des mesures dans les domaines suivants.

Premièrement, les superpuissances devraient mettre fin à leur course aux armements. Comme nous l'avons dit plus tôt, nous nous félicitons de l'accord de principe conclu entre les Etats-Unis et l'Union soviétique sur l'élimination de leurs missiles à portée intermédiaire et à portée plus courte. Nous espérons que ceci permettra de signer le traité approprié et d'éliminer rapidement les missiles à portée intermédiaire et à portée plus courte déployés partout dans le monde. Cependant, même si les Etats-Unis et l'Union soviétique arrivaient à détruire complètement leurs missiles à portée intermédiaire et à portée plus courte, cela ne reviendrait à détruire que moins de 5 % du total de leurs arsenaux nucléaires. Les essais et la fabrication de nouveaux types de missiles nucléaires et d'autres armes se poursuivront, de même que leur course aux armements dans l'espace extra-atmosphérique et dans d'autres domaines de technologie de pointe. C'est pourquoi la réalisation d'un véritable désarmement exige encore les efforts constants de tous les pays et, au premier chef, les efforts des Etats-Unis et de l'Union soviétique qui possèdent les arsenaux les plus vastes. Ces deux pays devraient poursuivre leurs négociations sincères dans d'autres domaines du désarmement et réduire radicalement leurs armements à une date rapprochée.

Deuxièmement, il conviendrait de faire des efforts vigoureux pour éliminer les points chauds régionaux. Pour maintenir la sécurité internationale, il est indispensable de rechercher des solutions justes et raisonnables aux conflits régionaux et de faire disparaître les foyers de tension. A cette fin, il faut tout d'abord faire cesser l'agression et l'expansion dirigées contre d'autres pays et mettre un terme à l'occupation militaire des pays victimes par les pays qui perpètrent ces méfaits. Les troupes étrangères doivent être retirées rapidement et sans condition des territoires qu'elles occupent et la souveraineté, l'indépendance et l'intégrité territoriale des pays victimes de l'agression doivent être restaurées. En outre, il faudrait que les problèmes des pays et des régions soient réglés par les peuples des pays et des régions intéressés, à l'abri de toute ingérence étrangère, et que le principe d'autodétermination soit véritablement appliqué.

M. Yu Mengjia (Chine)

Pour éliminer les foyers de tension régionaux, il faut déterminer si, oui ou non, les pays intéressés sont animés du désir sincère de parvenir à un règlement politique, au lieu de s'efforcer, sous prétexte d'un règlement politique, de maintenir des intérêts acquis par l'agression et l'expansion, retardant ainsi la solution des problèmes. S'ils ont, en fait, le désir et la volonté d'arriver à un règlement politique, ils doivent respecter les principes pertinents inscrits dans la Charte des Nations Unies, appliquer sincèrement les résolutions pertinentes des Nations Unies, respecter la souveraineté et l'intégrité territoriale des pays occupés et retirer sans retard et sans conditions toutes leurs troupes de ces pays. La Chine est prête à s'associer aux efforts constants et énergiques de tous les pays qui défendent la justice pour maintenir et renforcer la paix et la sécurité dans diverses régions ainsi que dans le monde entier.

Troisièmement, des actions pratiques devraient être prises dans le domaine du développement socio-économique pour aider à surmonter les difficultés que connaissent les pays du tiers monde. La paix et le développement sont inséparables. La paix fournit les conditions nécessaires au développement, mais elle chancelle si elle n'est pas accompagnée du développement. Un monde libre de troubles et d'agitation serait inconcevable si la famine, la pauvreté et le retard n'étaient pas éliminés. La situation économique internationale qui se détériore constitue le principal facteur de l'insécurité internationale. La plupart des pays en développement se heurtent actuellement à de sérieuses difficultés économiques chez eux et connaissent de nombreux problèmes, tels que l'insuffisance de fonds et le fardeau croissant de la dette. Etant donné que l'économie mondiale est un tout intégré, le Nord et le Sud sont interdépendants et ont besoin l'un de l'autre. Le fossé qui ne cesse de s'élargir entre les pays en développement et les pays développés n'a pas seulement nui au développement et à la stabilité politique des pays en développement, mais il compromettra la prospérité économique des pays développés du fait de ses effets défavorables sur l'économie mondiale dans son ensemble. La situation économique difficile dans le monde d'aujourd'hui corrobore cette assertion. Selon nous, les pays développés devraient adopter une attitude de clairvoyance et de coopération active, maintenir et renforcer leur dialogue avec les pays en développement et travailler avec eux pour établir un nouveau type de

M. Yu Mengjia (Chine)

relations Nord-Sud fondé sur la justice, le bon sens, l'égalité et les avantages mutuels, afin d'insuffler une nouvelle énergie à la coopération internationale, relancer l'économie mondiale et contribuer à la prospérité commune de tous les pays, aidant ainsi à maintenir la paix mondiale et à raffermir la sécurité internationale.

M. Yu Mengjia (Chine)

Promouvoir le développement par le désarmement est un autre aspect important de la question du développement socio-économique. Les pays développés, surtout ceux qui possèdent les plus grands arsenaux, devraient donner l'exemple en prenant des mesures concrètes. La Conférence internationale sur la relation entre le désarmement et le développement, qui s'est tenue il n'y a pas très longtemps, représente un effort préliminaire de la communauté internationale à cet effet. Il faut que nous partions de cette base.

Je saisis également l'occasion de parler dans les grandes lignes de la relation entre la Charte et la sécurité internationale. Nul n'ignore que la Charte et le système des Nations Unies sont nés des tristes expériences de la seconde guerre mondiale, grâce aux pays épris de paix du monde. La Charte et ce système n'ont d'autre but que de maintenir la paix et la sécurité internationales. Si quelques pays estiment que certaines des dispositions de la Charte ont besoin d'être amendées, dans l'ensemble les Etats Membres conviennent que la Charte devrait être respectée en tant que norme la plus importante régissant les relations internationales. Tous les pays devraient se conformer strictement à l'esprit de la Charte, à ses objectifs et à ses principes, observer les cinq principes bien connus, à savoir le respect mutuel de la souveraineté et de l'intégrité territoriales, la non-agression mutuelle, la non-ingérence dans les affaires intérieures d'autres Etats, l'égalité et l'intérêt mutuel et la coexistence pacifique; sur cette base, ils devraient s'efforcer d'enrayer la course aux armements, de faire disparaître les conflits régionaux et de promouvoir la coopération internationale. Si tous les pays appliquent véritablement ces critères dans leurs relations mutuelles, la paix et la sécurité seront pleinement garanties.

Il convient de remarquer qu'il importe également de renforcer le rôle des Nations Unies pour accroître la sécurité internationale. Pour rehausser le double rôle des Nations Unies, et tout particulièrement du Conseil de sécurité, en matière de maintien et de renforcement de la sécurité internationale, les membres permanents du Conseil de sécurité devraient être les premiers à s'acquitter scrupuleusement des devoirs particuliers qui leur incombent aux termes de la Charte, respecter les objectifs et principes de celle-ci dans leurs actes concrets et honorer de bonne foi leurs obligations afin de préserver la sécurité internationale.

M. Yu Menqjia (Chine)

Certains pays ont suggéré que pour maintenir et renforcer la sécurité internationale, il était nécessaire de créer un système général de sécurité ou un concept de sécurité générale. Après une étude attentive, la délégation chinoise est arrivée à la conclusion que, même si nous avons tous besoin d'envisager constamment de nouveaux moyens de résoudre la question de la sécurité internationale, nous nous posons toujours beaucoup de questions conceptuelles au sujet de la création du système général de sécurité proposé. Les principales questions sont les suivantes. Quelle est la relation entre ce nouveau système de sécurité et la Charte? Viendra-t-il se juxtaposer à la Charte ou la remplacera-t-il? A notre avis, si la situation internationale reste agitée et explosive, ce n'est pas faute d'un système général ou de principes meilleurs. Cela tient plutôt au fait que certains pays ont agi en violation de la Charte et des normes qui régissent les relations internationales. Si ces pays pouvaient prendre des mesures concrètes afin de résoudre les questions appropriées en remédiant à leurs méfaits, ce serait un moyen plus efficace de préserver la sécurité internationale. En disant cela, je n'entends pas nier les éléments positifs qui figurent à cet égard dans certaines propositions concrètes. La délégation chinoise est prête à les examiner sérieusement avec toutes les autres délégations.

En conclusion, alors que nous examinons aujourd'hui la situation internationale, nous devons souligner que l'aspiration des peuples à la paix est devenue une tendance irréversible de notre temps. Tant que toutes les forces éprises de paix s'uniront dans un effort concerté pour s'opposer à l'hégémonie, l'agression et l'expansion, enrayer la course aux armements et renforcer la coopération internationale, il sera vraiment possible de maintenir et de renforcer la sécurité internationale. Nous espérons que tous les pays feront tous les efforts voulus pour atteindre ce noble objectif.

M. KARRAN (Guyana) (interprétation de l'anglais) : La Première Commission en est à l'étape finale et très importante de ses travaux. Alors que nous débattons des questions groupées sous la rubrique générale de la paix et de la sécurité internationales, je tiens à dire que ma délégation a observé quelques tendances positives et encourageantes dans les relations internationales, qui laissent présager l'acceptation progressive d'une approche multilatérale pour résoudre les problèmes. Ainsi, l'aboutissement de nos travaux - l'adoption de résolutions et de décisions ayant trait au désarmement et aux questions relatives à

M. Karan (Guyana)

la paix et à la sécurité internationales - pourrait avoir des effets salutaires non seulement sur le processus de désarmement mais également sur la manière dont nous traitons d'autres questions brûlantes de notre temps.

De ce point de vue, les Nations Unies ont un rôle central à jouer car elles ont été chargées de la principale responsabilité dans le domaine du désarmement et de la paix et la sécurité internationales. Le rôle et les travaux de la Commission sont d'une importance indiscutable car elle est le principal organe de l'Assemblée générale pour ces questions. Voilà pourquoi nous avons été heureux, Monsieur le Président, vous qui êtes un fils éminent du Zaïre, que vous ayez été élu pour diriger nos délibérations.

Le Guyana est profondément attaché à une approche multilatérale efficace du contrôle des armements, du désarmement et des problèmes relatifs à la paix et à la sécurité mondiales. Nous tenons à réaffirmer notre conviction que la Charte constitue un élément idéal pour préserver la paix et la sécurité. Si on veut qu'il fonctionne efficacement, il faut rendre pleinement opérationnel le système de sécurité collective consacré dans la Charte. Il est plus efficace lorsque les Etats adhèrent scrupuleusement aux principes et dispositions inscrits dans la Charte.

De même, il faut respecter et pleinement appliquer les résolutions et décisions du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale si l'on veut maintenir la paix et la stabilité. Le rôle des Nations Unies a besoin d'être renforcé, notamment dans le domaine de la paix et de la sécurité. Ma délégation est attachée sans réserve à la réalisation de cet objectif. Le fait que nous parrainions le projet de résolution intitulé "Examen du rôle des Nations Unies dans le domaine du désarmement" et appuyions les propositions constructives avancées au sein de la Commission sur les moyens de renforcer et d'améliorer l'actuel mécanisme de désarmement des Nations Unies, y compris en rationalisant les travaux de la Commission, souligne notre engagement.

L'examen de la situation politique internationale de l'année écoulée montre que malgré certaines évolutions positives dans le domaine du désarmement nucléaire et des efforts concertés pour résoudre par des moyens pacifiques divers conflits régionaux, les menaces à la paix et à la sécurité internationales restent nombreuses. Nous devons donc nous attacher à faire en sorte que le système de notre organisation mondiale puisse faire face à ces situations.

M. Karan (Guyana)

Nous sommes vraiment encouragés par l'évolution que connaît le domaine du désarmement nucléaire. L'élimination des armes nucléaires demeure notre priorité numéro un, et l'accord en cours d'élaboration entre les Etats-Unis et l'Union soviétique en vue d'éliminer toute une catégorie d'armes nucléaires - les missiles à portée intermédiaire et à plus courte portée - de leurs arsenaux offre de véritables perspectives d'aller dans la bonne direction. Bien qu'il ne soit pas de première importance du point de vue quantitatif, cet accord pourrait entraîner d'autres et instaurer une ère nouvelle dans les relations entre les superpuissances fondées non pas sur l'affrontement mais sur une concurrence salubre, dans le cadre de la coopération internationale collective.

De ce point de vue, nous saluons l'ouverture et la transparence accrues qui se manifestent maintenant dans les affaires militaires, de même que les importantes mesures propres à renforcer la confiance qui ont été adoptées et qui accroissent les chances de la paix et de la sécurité.

Nous comprenons que les armements n'ont pas contribué à faire de notre monde un monde plus sûr. Aujourd'hui plus que jamais peut-être, il nous faut réévaluer le concept de sécurité et les prémisses sur lesquelles il repose. Une prise de conscience accrue par la communauté internationale du fait que le monde est surarmé et que le surarmement et le sous-développement menacent l'un et l'autre la paix et la sécurité peut être un point de départ utile.

Voilà pourquoi nous avons été encouragés par l'évaluation faite à la Conférence internationale sur la relation entre le désarmement et le développement selon laquelle la sécurité

"comporte non seulement une dimension militaire, mais également des aspects politiques, économiques, sociaux, humanitaires et écologiques."

(A/CONF.130/39, par. 14)

Cette manière de penser n'est pas la nôtre exclusivement, car elle a été exprimée dans le rapport de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement. Nous espérons que cette révision apparente du concept de sécurité fait partie d'un processus évolutif de restructuration des relations globales, qui donnera un rôle principal à l'Organisation des Nations Unies.

C'est dans ce contexte que nous voyons la proposition faite par le groupe des Etats socialistes de créer un système général de paix et de sécurité internationales. Nous reconnaissons tous que le système de sécurité collective

M. Karran (Guyana)

envisagé dans la Charte est fondamental et irremplaçable pour le maintien de la paix et de la sécurité. Nous convenons également de la validité incontestée de la Charte. De même, personne ne peut nier qu'on n'a pas toujours permis à l'Organisation des Nations Unies d'opérer dans ces domaines essentiels, non pas en raison d'imperfections organiques ou de vices de forme dans les dispositions de la Charte, mais en raison surtout de l'attitude de principe des gouvernements dont les actes sont dictés par leurs intérêts égoïstes contraires aux principes de la Charte.

Voilà pourquoi il convient d'aligner la conduite des Etats sur ce qui avait été prévu à l'origine, en 1945. Ce ne sont pas les plans ou les directives qui manquent. Au cours des années, l'Organisation des Nations Unies a adopté de nombreux instruments à ce sujet, tels que la Déclaration relative aux principes de droit international touchant les relations amicales et la coopération entre les Etats conformément à la Charte des Nations Unies, la Déclaration sur le renforcement de la sécurité internationale, la Déclaration sur le règlement pacifique des différends internationaux, la Déclaration sur l'inadmissibilité de l'intervention dans les affaires intérieures des Etats et la Déclaration sur la préparation des sociétés à vivre dans la paix. Ces instruments ont contribué à mieux nous faire comprendre les problèmes complexes de la paix et de la sécurité et à nous rappeler que notre conduite a parfois été moins acceptable qu'elle aurait dû l'être et que tout ne va pas bien. On ne saurait dire que ce message est trop souvent répété.

La proposition faite par les Etats socialistes peut donc être vue sous ce jour, dans la mesure où elle exprime un effort conscient et sincère de rehausser le bon fonctionnement de l'Organisation des Nations Unies. De même que les propositions Palme sur la sécurité commune, cette proposition peut donner un élan nouveau à nos efforts tentés pour réaffirmer le rôle des Nations Unies et, partant, le caractère central d'un système de sécurité collective dans un monde bien ordonné. A notre avis, cela ne constitue pas une redéfinition ou une reformulation du système, mais plutôt une tentative destinée à accroître notre sécurité commune, grâce à ce système.

Nous ne sommes pas absolument sûrs de certaines des notions contenues dans la proposition, mais nous voudrions croire que celle-ci pourra être mieux définie et améliorée après que les Etats Membres auront présenté d'autres vues.

M. Karran (Guyana)

Nous espérons que ce processus donnera lieu à l'élaboration de mesures pratiques et applicables de nature à créer un climat de paix et de sécurité accrues. Dans l'intervalle, tous les Etats devraient renouveler leur engagement de défendre les principes de la Charte et de recourir davantage aux Nations Unies pour donner la démonstration pratique de leur engagement.

Le PRESIDENT : Un représentant souhaite prendre la parole dans l'exercice de son droit de réponse. Etant donné que notre séance, cet après-midi, sera consacrée à l'examen des projets de résolution relatifs aux points 71, 72 et 73 de l'ordre du jour, je donne la parole au représentant de la République arabe syrienne, avec l'assentiment de la Commission, et lui rappelle simplement la procédure que nous avons adoptée.

M. ARNOUSS (République arabe syrienne) (interprétation de l'arabe) : Hier, le représentant d'Israël a parlé de mon pays, et comme d'habitude, il a falsifié et dénaturé la vérité. Il a dit des mensonges qui ne peuvent tromper personne ici. Il a oublié que son entité a été implantée en Palestine pour et par la terreur. C'est bien son entité qui a introduit la terreur dans la région du Moyen-Orient. Depuis lors, la tension règne dans la région, car Israël persiste dans ses pratiques terroristes telles que les massacres de Kebia, Deir Yassin et de Sabra et de Chatila. Les actes terroristes d'Israël sont mentionnés dans les résolutions et les instruments officiels de l'Organisation des Nations Unies.

Il suffit d'examiner l'ordre du jour de l'Assemblée générale pour se rendre compte à quel point la communauté internationale est préoccupée par les pratiques persistantes d'Israël et par son défi lancé à la paix et à la sécurité internationales. Bien qu'il doive sa présence parmi nous à cette organisation qui lui a donné naissance, il ne montre que mépris à l'égard de ses résolutions. Israël a même violé la résolution 181 portant création côte à côte d'un Etat israélien et d'un Etat palestinien.

Tout le monde connaît les pratiques employées par Israël contre le peuple palestinien et contre les peuples arabes en général : agressions répétées, meurtres, déportations, poursuites, expulsions, qui ont toutes pour but d'éliminer le peuple palestinien afin qu'Israël puisse réaliser ses visées expansionnistes. Ses guerres d'agression, ses pratiques et son mépris à l'égard des résolutions de l'Organisation des Nations Unies menacent la paix et la sécurité internationales et

M. Arnouss (Rép. arabe syrienne)

font de la région un foyer de tension permanente. Une paix juste, durable et globale ne pourra être instaurée dans la région que si les nombreuses résolutions de l'Organisation des Nations Unies relatives à la question sont mises en application par Israël, dont la plus récente est celle relative à la convocation d'une conférence internationale pour la paix au Moyen-Orient.

La séance est levée à 11 h 20.